



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 15 novembre 2023

MAL-ÊTRE AGRICOLE : SECOND COMITÉ DE PILOTAGE DÉDIÉ À LA PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE LE 15 NOVEMBRE 2023

Ce mercredi 15 novembre 2023, Serge CASTEL, Préfet du Jura, a présidé le second comité de pilotage dédié à la prévention du mal-être agricole, en présence des représentants de la Chambre d'agriculture du Jura, de la Mutualité sociale agricole, de SOELIS, des organisations professionnelles et syndicales agricoles, et des services de l'État engagés dans la prévention du mal-être agricole.

Cette réunion fait suite à la réunion d'installation du comité de pilotage dédié à la prévention du mal-être agricole, le 28 décembre 2022. Elle a notamment permis de dresser un état des lieux de la situation actuelle dans le Jura, et les avancées réalisées sur les principaux axes de travail depuis la tenue de la dernière réunion.

Ce comité s'inscrit dans le cadre de la circulaire interministérielle du 31 janvier 2022 relative « aux modalités de pilotage de la feuille de route pour la prévention du mal-être et pour l'accompagnement des agriculteurs et des salariés agricoles ».

La mise en place de ce comité traduit la volonté de l'État et de ses partenaires d'agir avec détermination dans la lutte contre les risques psychosociaux auxquels les agriculteurs, les salariés agricoles et leurs familles peuvent être confrontés.

La réunion de ce mercredi 15 novembre a permis de dresser un bilan des actions mises en place localement

Ainsi, cette année, la MSA a mis en place la possibilité de recourir à un psychologue dans les cas d'extrême urgence, a formé des « sentinelles » dans le département. SOELIS a notamment déployé un référent « qualité de vie au travail ». En tant que coordinateur, la DDT diffusera prochainement un flyer de prévention dédiée. La MSA réalisera également dans l'année à venir des actions de sensibilisation dans les lycées agricoles.

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura
8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX

Ce comité a permis notamment de présenter les 5 objectifs du plan départemental de la prévention du mal-être agricole, à savoir :

- Faciliter la coordination des actions d'appui sur les signalements de situation de mal-être
- Travailler sur la formation d'acteurs au recueil de signalements
- Progresser dans le diagnostic local partagé (MSA) du dispositif de prévention du mal-être agricole
- Communiquer sur les actions et structures impliquées
- Détecter d'éventuelles problématiques émergentes de mal-être sur des filières en difficulté

Pour toutes informations sur les dispositifs d'accompagnement ou pour signaler une situation, vous pouvez prendre contact auprès de la Direction départementale des territoires :

- ddt-sea-signalement@jura.gouv.fr
- 03 84 86 84 00

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura
8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX